

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2014-178 du 10 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes P. TARD (ACHIET-LE-GRAND) - C. DUMORTIER (BAPAUME) – M. BONIFACE (BAPAUME) - J. LE CERF (BAPAUME) – E. COTTEL (BEAULENCOURT) – A.-M. BARBIER (BUCQUOY) - V. HERMANT (BUCQUOY) – G. WATSON (BULLECOURT) – F. LETURCQ (HERMIES) - M.-F. NAWROCKI (HERMIES) – Ch. LECTEZ (METZ-EN-COUTURE) - F. DEHON (VAULX-VRAUCOURT)

MM. G. POUILLAUDE (BANCOURT) – L. GABRELLE (BAPAUME) – D. WERBROUCK (BERTINCOURT) – J.-Cl. GODEVELLE (BERTINCOURT) – Cl. AUDEGOND (BUCQUOY) – J.-N. MENAGE (COURCELLES-LE-COMTE) – D. REBOUT (CROISILLES) – J.-Ch. DERUE (DOUCHY-LES-AYETTE) – E. BURDIK (FAVREUIL) – J.-P. LORENT (GREVILLERS) – L. ANTINORI (HAVRINCOURT) – B. HIEZ (LEBUCQUIERE) - G. TRANNIN (LECHELLE) – D. DELEPLACE (LIGNY-THILLOY) – M. LALISSE (METZ-EN-COUTURE) – M. POUILLAUDE (NEUVILLE-BOURJONVAL) – J.-P. BOUSSEMARD (NOREUIL) - J. DESCAMPS (RIENCOURT-LES-BAPAUME) – S. LEJEUNE (ST LEGER) - Ch. DAMBRINE (TRESCAULT) –

Mme E. COTTEL, absente et excusée, a été suppléée par M. G. DHORDAIN
Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE
M. E. BURDIK, absent et excusé, a été suppléé par M. G. LUPA
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS

M. M. LALISSE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. G. BOURY
M. J.-Ch. DERUE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.-J. COTTEL

**Objet : Nouveaux usages du Numérique – Dotation TNI
Ecoles du Territoire
Plan de financement et demande de subvention FEDER**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la compétence de la collectivité dans le cadre du déploiement des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication et notamment le développement des usages en matière d'enseignement avec la mise en dotation pour chaque classe primaire du territoire d'un tableau blanc interactif.

Monsieur le Président rappelle qu'un dossier de demande de subvention comprenant l'ensemble des travaux de l'opération de montée en débit et de dotation des T.B.I. a été déposé en mai 2014 sur la base du plan de financement arrêté par la délibération N° 2014-103 du 19 mai 2014. Le service du Secrétariat Général des Affaires Régionales en Préfecture de Région a souhaité dissocier l'opération de travaux visant à la montée en débit du territoire de celle visant à introduire des nouveaux usages numériques notamment et en premier lieu dans les écoles du territoire.

Monsieur le Président rappelle le principe de cette opération qui vise à équiper d'un tableau blanc interactif chaque classe primaire et maternelle des écoles du territoire favorisant ainsi la mise en oeuvre de nouvelles méthodes d'enseignement et une interactivité entre les écoles du territoire.

L'ensemble de cette opération se résume dans le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
* Acquisition immobilière		- FEDER	180 000 €	40 %
Accompagnement de l'e-Education afin de favoriser les nouvelles pratiques d'enseignement par le numérique et recréer le lien parents - enseignants.		- Etat (D.E.T.R. 2015)	112 500 €	25 %
Déploiement des TNI (renouvellement des TNI installés et accusant 4 années de service, dotation des classes primaires non équipées) et solutions numériques pour les maternelles	380 840 €	- Conseil général		
Renouvellement des postes dans les cybercentres	47 783 €	- Conseil régional		
Création de 2 malles pédagogiques en lien avec la mise en place des T.A.P.	18 753 €	- Europe		
Acquisition de matériels divers pour professionnaliser les activités cybers	2 624 €	- Autre (à détailler)		
Coût total de l'opération	450 000 €	Sous-total	292 500 €	65 %
		- Fonds propres	157 500 €	35 %
		Sous-total	157 500 €	35 %
TOTAL base éligible	450 000 €	Total de ressources	450 000 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver l'opération de dotation de tableaux blancs interactifs et de solutions numériques des classes primaires et maternelles du territoire,
- d'approuver le plan de financement de cette opération,
- de solliciter l'aide de l'Etat au titre d'une subvention F.E.D.E.R. sur cette opération,
- d'inscrire les crédits nécessaires dans les différents budgets de la collectivité,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 10 décembre 2014 et transmission en Préfecture le 10 décembre 2014.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le 10 décembre 2014 et transmission en Préfecture le 10 décembre 2014

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL
2014-178 - 10/12/2014
SUBVENTION FEDER



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.

